

Le mot du président

C'EST DE VOTRE AVENIR QU'IL S'AGIT!



Le Dr Burton Conrod

La plupart des praticiens s'inquiètent bien davantage des contraintes quotidiennes que sont les soins aux patients, le travail et la vie familiale que de la qualité des soins de santé buccodentaires d'ici 20 ans. À voir les progrès accomplis en 25 années de pratique, il m'apparaît que nous serions bien avisés de prévoir l'avenir si nous voulons maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières et offrir aux Canadiens la meilleure santé buccodentaire possible.

La direction de l'ADC s'est penchée sur l'avenir à sa session de planification de l'automne dernier. Le Dr John O'Keefe, rédacteur du *JADC*, a soumis au conseil exécutif et à la haute direction plusieurs scénarios qui ont été étudiés sous l'angle de l'évolution démographique, de la technologie, de l'économie, des valeurs sociales et de la politique du gouvernement.

Les scénarios allaient de «La revanche des acheteurs de soins» à «L'âge de platine de la dentisterie». Dans le premier, tous les dentistes sont employés par de grandes entreprises de gestion des soins qui imposent leurs propres guides d'exercice clinique et contrôlent les décisions de traitement tandis que l'ADC négocie

l'amélioration des conditions de travail en leur nom. Dans le second, les patients et les fournisseurs de régimes de soins admettent la valeur de la prévention, et la majorité de la population — qui comprend aussi bien la génération vieillissante du baby-boom, financièrement à l'aise et soucieuse de sa santé, que les clients défavorisés protégés par un régime de soins dentaires financé par le gouvernement fédéral — souhaite des soins de santé intégrés.

Le conseil exécutif compte revenir sur la question lors de prochaines sessions de planification pour tenter d'écrire le meilleur scénario possible. C'est à la dentisterie organisée d'influencer l'orientation des soins de santé buccodentaires, et une organisation nationale forte devrait pouvoir jouer ce rôle.

L'Association dentaire américaine (ADA) se penche aussi sur cet avenir. En octobre dernier, j'ai participé à la première audience ouverte de son groupe de travail, tenue à l'occasion de la session annuelle, à Chicago. L'ADA s'efforce de prévoir les changements probables en retraçant divers aspects de la dentisterie dont l'éducation, la recherche, la pratique clinique, l'accès aux soins, la réglementation et la dentisterie internationale. Et en mars, j'ai participé au congrès public de l'ADA où mes collègues et moi-même avons revu les documents de synthèse rassemblés par les 6 comités d'experts chargés du rapport préliminaire de l'ADA.

Les participants au congrès américain ont mis en lumière les mêmes points que ceux que nous avons circonscrits en novembre comme étant des enjeux dont il convenait de tenir compte pour assurer des conséquences positives. Venaient en haut de cette liste la fragmentation de la profession et les difficultés inhérentes au recrutement et au maintien en poste des enseignants des facultés de médecine dentaire. Le coût de la formation, la mobilité de la main-d'œuvre, l'évolution démographique et les besoins de traitement s'ajoutaient à ces questions. De toute évidence, voilà un domaine où le partage des idées et des données rendra service à la fois à l'ADC et à l'ADA.

Les dossiers qu'il convient d'influencer pour obtenir des résultats positifs sont si importants qu'il se peut que les praticiens se sentent incapables d'agir à titre individuel. L'une des façons simples permettant à tous les dentistes canadiens d'influencer favorablement l'avenir de la dentisterie consiste à contribuer tous les ans au Fonds dentaire canadien (FDC), dont les programmes sont liés à tous les enjeux, ou presque, que nous devons influencer. Si nous voulons réaliser «l'âge de platine», nous devons tous faire notre part.

L'accroissement de nos investissements dans notre propre organisme de bienfaisance influence favorablement la qualité de la formation car le FDC subventionne un grand nombre d'initiatives pédagogiques, dont la formation des étudiants, la recherche et les conférences vouées à l'enseignement. Le programme de sensibilisation du public de McGill propose de nouveaux moyens de soigner des personnes n'ayant pu jusque-là avoir accès à des traitements, et l'aide du FDC est essentielle à l'extension de ce type d'initiative.

Au Canada, les facultés de médecine dentaire ne peuvent développer de nouveaux matériaux dentaires qu'à la condition de profiter d'une meilleure aide de la profession, et celle-ci passe par le FDC. L'aide du FDC permet à l'ADC de s'exprimer lors des réunions de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) où sont fixées les normes des produits que nous utilisons. Le Fonds de bienfaisance pour les enfants du FDC finance les traitements des enfants souffrant de handicaps et de blessures traumatiques. Bref, le FDC a une influence durable et utile sur l'avenir de la dentisterie.

Je sais que d'autres dentistes contribuant déjà régulièrement au FDC partagent mon point de vue. J'incite chacun à réfléchir à ce qu'il pourrait faire pour innover. Après tout, c'est de votre avenir qu'il s'agit!

Burton Conrod, DDS
president@cda-adc.ca